

## BIBLIOTHÈQUE

S. NICOLAS - S. PINHO

Les vacances d'été sont terminées, retour au bureau et, pour les enfants, retour à l'école.

Le temps est encore doux et il est agréable de profiter de l'extérieur. Au potager, les derniers légumes d'été se récoltent ainsi que les premiers légumes d'automne : ail, oignon, aubergine, betterave, carotte, courgette, fève, radis rose, scarole... On sème, on butte, on divise les légumes...

La bibliothèque vous propose un nouveau service : la grainothèque.

**Le principe de la grainothèque est basé sur le troc : Vous venez prendre des graines... En échange de graines que vous apportez !**



**L'École de la 2ème Chance assurera une permanence à la bibliothèque de FOUG le 13/10 de 14h00 à 17h00**

## ÉDUCATION

I. GASPAR - B. HUMBERT - CH. MONNERAT - CH. WAKEFORD

Fin d'année scolaire chargée en émotion lors de la remise des calculatrices aux 24 écoliers de CM2 de L'École du Luton.

Cette année, la commission a mené une réflexion autour de la culture, ce qui a permis de compléter cette récompense par un chèque cadeau de 10€.

Les futurs collégiens étaient très heureux de pouvoir choisir eux-mêmes, selon leurs préférences et coup de cœur, parmi une belle collection qui les attendait à la librairie Bossuet de Toul.

Le Centre de Loisirs (CLSH) a, quant à lui, retrouvé son rythme de croisière : cinquante enfants accueillis à la semaine ont pu profiter des différentes activités et sorties proposées par les Francas.

Entre Far West, Pirates, Atlantide et Forêt Enchantée, les enfants ont plongé dans les différents mondes avec curiosité et créativité tout en donnant libre cours à leur imagination.

Cette période estivale a permis à plusieurs projets de voir le jour... Embellissement de la salle d'activités à l'école du Luton, mise en place de panneaux de séparation pour préserver la pudeur et l'intimité de chaque enfant et la remise en peinture de la salle d'eau à l'école maternelle des Tilleuls.

Cela fait maintenant un mois que les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, pour d'autres c'est la découverte !

**Nous souhaitons à tous, petits et grands, une belle année scolaire.**



## CULTURE ET FESTIVITÉS

CH. NEUMANN - N. MOTSCH - CH. MAIREL - A. PORTUESE - S. GUYOT  
CH. MONNERAT - JM. CALVET - A. BAUDINO  
CMJ : CH. NEUMANN - C. GEORGES - A. RICOU - B. HUMBERT - I. GASPAR  
C. LAURENT

### Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le CMJ a pu se réunir pour la première fois début mai. Les enfants ont reçu une pochette, un stylo ainsi qu'un tee-shirt du CMJ.



Le Maire P. MONALDESCHI, les élus du CMJ ( Léna ,Kaël, Gabriel, Nathan, Sofiane, Stella, Sonia, Ninon, Owen, Baptiste, Lilou, Juian, Lorena), les adultes encadrants (Ch. GEORGES, A. RICOU, B. HUMBERT, I. GASPAR, Ch. LAURENT et Ch. NEUMANN) et 6 anciens du CMJ (Candice, Hatun, Emma, Lisa, Thibaut et Hugo)

Les animations et les spectacles, prévus de janvier à juin, ont malheureusement tous été annulés ou reportés à l'an prochain.

Nous avons tout de même réussi, malgré un temps maussade, à organiser la soirée du 14 juillet. L'animation musicale était assurée par FP Animation et PG Sound Music et le feu d'artifice a été tiré vers 22h30 par l'équipe d'Irréelle Vision. Buvette et restauration étaient possibles sur place grâce à l'US Foug.

La pluie a cessé à 18h et tout a pu se dérouler comme prévu. Une très belle soirée où de nombreux Faouines et Faouins étaient heureux de se retrouver après tant de mois de restriction sanitaire. L'apéritif-Zique du 14 août n'a pas pu se dérouler cette année car les contraintes sanitaires étaient trop fortes.

La commission espère de tout cœur que le programme et les animations culturelles pourront reprendre normalement. Le Pass sanitaire sera néanmoins exigé à chaque fois.

### Voici un petit rappel des dates à retenir jusqu'à la fin de l'année

- Samedi 9 et dimanche 10 octobre de 14h à 18h : Salon des arts « Couleurs Faouines » - Gratuit
- Vendredi 22 octobre à 18h30 : Spectacle pour enfants de la Compagnie INCOGNITO « La sorcière Scaramouche » - Gratuit
- Samedi 23 octobre à 20h30 : Pièce du Théâtre de Cristal - Gratuit
- Samedi 30 octobre à 20h30 : Pièce de théâtre d'Accroscène « Intrigue à Morteau » - 5€
- Dimanche 28 novembre à 16h30 : Concert de BARZINGAULT - 10€
- Dimanche 5 décembre : Défilé de la St-Nicolas suivi d'un spectacle pour enfants - Gratuit
- Dimanche 19 décembre à 16h30 : Théâtre « vacances de merde.com » - 10€
- Séances de cinéma gratuites dès que possible à la salle Jean FERRAT

**VENEZ NOMBREUX !**

Après un discours de bienvenue du Maire et la lecture de la charte du CMJ, enfants et encadrants se sont mis au travail.

La séance a été très riche et tous ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme à l'idée de participer à la vie de notre Commune.

Depuis cette réunion, les enfants ont déjà été très actifs en participant aux cérémonies patriotiques, à la matinée d'accueil des nouveaux habitants et au jury du concours des maisons fleuries.

Des boîtes à idées ont été déposées à l'école et au collège et seront dépouillées lors de la prochaine réunion de septembre.

## FORÊT

B. BECK - A. TOUSSAINT - F. CHATIGNON et l'ensemble des membres du comité consultatif



Photo: Amaury Blin

### Reconstruction de notre dame de PARIS

Dans le cadre de la reconstruction de la charpente de Notre Dame de PARIS suite à l'incendie du 15 avril 2019, la forêt publique s'est engagée à fournir 650 arbres pour reconstruire la charpente, dont 50 % en provenance des forêts des collectivités.

Des communes forestières du Grand Est ont été sollicitées pour approvisionner du chêne.

La municipalité de FOUG s'est positionnée pour contribuer à l'effort national en proposant gracieusement un chêne de la forêt communale et attend la réponse de France Bois Forêt.



**Fête Nationale du 14 juillet 2021**

Le rassemblement de la cérémonie officielle s'est déroulé au Monument aux Morts à 11h30, en présence d'une vingtaine d'habitants. Trois gerbes ont été déposées par Philippe MONALDESCHI, Maire de Foug, par Dominique POTIER, Député de la 5ème circonscription de Meurthe-et-Moselle, accompagné de Michèle PILOT, Vice-présidente déléguée aux Ressources Humaines du CD54 et par Gérard GAUDIN, Président du Souvenir Français, section Toul Nord.

À chaque dépôt de gerbe, des enfants du CMJ se sont joints aux adultes. La distanciation a été respectée selon les consignes préfectorales en vigueur mais le vin d'honneur traditionnel n'a pas pu avoir lieu à la salle Jean Ferrat, compte-tenu des contraintes sanitaires.



**Exposition permanente**

Depuis la parution de ce projet dans notre précédent Foug' à la Une, des objets nous ont déjà été donnés.

Si vous souhaitez aussi faire un don, n'hésitez pas à vous manifester en déposant vos coordonnées en mairie sur le coupon (déjà en votre possession) ou sur le site de la commune [www.foug.fr](http://www.foug.fr) (rubrique formulaire). Merci d'avance.

**Jardin partagé - une alternative pour ceux qui n'ont pas de jardin**

Le jardin partagé est un lieu commun où l'on cultive son potager pour produire sa nourriture.

Ce concept encourage au partage et à la solidarité. Il permet aussi de faire profiter d'un bout de verdure à tous ceux qui n'ont pas de jardin.

Dans ce type de jardin, d'autres activités peuvent avoir lieu comme des animations culturelles, éducatives ou sociales. Une première réunion, animée par le conseiller municipal délégué à l'environnement, aura lieu prochainement en mairie avec les personnes qui se sont déjà inscrites afin de lancer et de structurer le projet dans les meilleures conditions.

Il est toujours temps de s'inscrire en mairie pour celles et ceux qui le souhaitent.



**Curage du fossé du chemin de Roubie**

Lors de pluies violentes, de l'eau stagnait à hauteur du virage et inondait le chemin de Roubie, c'est pourquoi la commune a demandé à l'entrepreneur CLÉMENT de procéder au curage du fossé sur une longueur approximative de 140 m, à partir du virage jusqu'à l'Ingrassin.

**Travaux d'exhumations**

Des travaux d'exhumations et de reprise de concessions funéraires abandonnées, échues et non renouvelées auront lieu prochainement au cimetière de Réhavignes. Des étiquettes ont été apposées sur les concessions concernées afin que les familles se manifestent auprès de la mairie de Foug, téléphone : 03 83 62 70 26, par mail : [accueil@mairie-foug.fr](mailto:accueil@mairie-foug.fr)

**C.C.A.S**

**Sophrologie**

Le CCAS a mis en place des cours de sophrologie à partir du 1er octobre 2021.

Information disponible sur notre site [www.foug.fr](http://www.foug.fr)

**Brioche de l'amitié**

Distribution prévue samedi 16 octobre 2021.

Tous les quinze jours, une permanence est assurée le mercredi matin, en mairie.



**« Une belle nouveauté à Foug »**

Avec un peu de retard pour sa mise en place, dû à la situation sanitaire, l'accueil des nouveaux habitants a pu enfin avoir lieu le samedi 03 juillet 2021, à la salle Jean FERRAT.

La municipalité met un point d'honneur à favoriser l'adaptation des nouveaux venus en leur apportant des informations pratiques et des renseignements sur les équipements de la ville, les démarches administratives, les activités culturelles et sportives.

Il s'agissait d'une première. L'équipe municipale a travaillé le sujet avec beaucoup de plaisir et d'engouement pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer au mieux dans leur nouveau cadre de vie, à rencontrer une partie des élus et à prendre connaissance des projets municipaux.

« L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous recevoir et de vous accueillir à Foug », a déclaré en préambule le Maire.

Après une présentation de chaque famille, le Maire a commencé par dépeindre la ville de FOUG et ses atouts, son histoire, ses richesses et ses nombreuses activités, avec plus d'une vingtaine d'associations culturelles et sportives qui contribuent à tisser un lien social très important avec la population, sans oublier de mentionner les deux écoles et le collège que compte la ville.

Ensuite, après une présentation de l'équipe municipale et des élus, chaque adjoint, dans sa délégation, a présenté sur un diaporama ses projets.

À l'issue, les nouveaux arrivants étaient conviés au pot de bienvenue, permettant de poursuivre les échanges fructueux et répondre avec précision aux interrogations des uns et des autres.

Chaque nouvelle famille s'est vue remettre un cadeau comprenant une clé USB, un stylo et un sac au logo de la ville, le livret d'accueil, un pack de l'Est Républicain et de la documentation communale et intercommunale.

Une matinée pleine de succès pour l'équipe municipale, déjà prête à la réitérer l'an prochain.



**Inauguration du Complexe Sportif de Foug**

Ce samedi 4 septembre 2021, Philippe MONALDESCHI, Maire de Foug, accompagné de toute son équipe, a rendu un très bel hommage à Pierre ROGER, Professeur d'EPS au collège Louis Pergaud de 1972 à 2008, année de sa retraite, et Adjoint au Maire de 1989 à 2014, en présence de son épouse Marie-France, d'une de ses deux filles, Delphine, et de deux de ses petits-enfants, Marie et Léo, entourés de nombreux amis. Après le discours de Monsieur le Maire, ce n'est pas sans une certaine émotion que nous avons découvert la plaque « COMPLEXE SPORTIF Pierre ROGER » fixée au-dessus de la porte d'entrée du gymnase.

Marie-France a reçu un magnifique bouquet de fleurs et, très émue, a pris la parole pour remercier la commune, les élus et toutes les personnes présentes. Afin de poursuivre sur une note conviviale, la cérémonie s'est prolongée par un cocktail offert par la commune.

**Rencontre avec les associations faouines**

La rentrée de septembre n'est pas que scolaire, il y a aussi la reprise des associations que nous avons rencontrées, par ce bel après-midi du 4 septembre 2021 à la salle Jean Ferrat. Un réel succès dû à la présence de 21 associations, près de 250 visiteurs et de l'équipe organisatrice composée de l'Adjointe à la Vie Associative Intergénérationnel et Solidarité, Angela RICOU, et des membres de sa commission, Alex, Bernard, Brigitte, Charlène, Jean-Marie qui, durant plusieurs semaines, ont préparé ce moment en y apportant quelques nouveautés et aussi de belles surprises.

La mise en place de la salle, quasi identique à l'an passé, avec un seul sens de circulation (entrée et sortie distinctes), sans oublier les gestes barrières en vigueur (distanciation, gel et port du masque), a permis de respecter le protocole sanitaire. De plus, l'obligation de mise en place d'un contrôle du Pass sanitaire nous a contraints à mobiliser du monde, merci aussi à Aurélie, Chantal, Isabel, Christian, Dominique et Jorge pour leur aide précieuse tout au long de l'évènement.

Le Maire, Philippe MONALDESCHI, est allé à la rencontre de toutes les associations et Fred, de FP Animations, a permis de mettre en lumière chacune d'elle par la voix du micro et de la sono.

Deux échassiers pirates Burn'n Light ont créé une surprise pour petits et grands, en se baladant au milieu des stands.

Maïvy BURGER, dans son Food Truck, a assuré la restauration avec ses burgers, paninis et crêpes qui ont été beaucoup appréciés durant l'après-midi.

Au premier jour d'école, les enfants avaient reçu de la mairie un bon pour un tour de château gonflable ou de manège qu'ils ont pu utiliser à cette occasion. Par ailleurs, afin qu'ils aillent à la rencontre des associations, les enfants devaient remplir une fiche distribuée à l'entrée, en répondant à trois questions posées à chaque stand.

À l'issue du parcours, un cadeau les attendait : un stylo huit couleurs pour les plus grands, une boîte de crayons gras pour les plus petits et un sachet de bonbons pour tous. Cette initiative, placée sous le signe de la convivialité, a été appréciée par les associations. Elle a permis de nombreux échanges entre habitants et membres associatifs et de nouvelles adhésions.

Enfin, n'oublions pas de remercier les stars de cette journée, c'est-à-dire les associations qui se sont mobilisées durant ce forum et qui, au quotidien, contribuent à la vitalité de notre commune.

AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)



Les horaires

Pour une meilleure efficacité, en termes d'occupation du temps de travail, de réactivité avec des administrés, de mutualisation des services, qu'ils soient d'ordre civils ou postaux, et surtout d'heures d'ouverture identiques à celles de la mairie, l'accueil de l'APC se fera dans le bureau de comptabilité de la mairie qui doit être réaménagé en conséquence.

**Du lundi au mardi :**  
de 10h00 à 12h15  
de 15h30 à 17h30  
**Le mercredi :**  
de 10h00 à 12h00  
**Du jeudi au vendredi :**  
de 10h00 à 12h15  
de 15h30 à 17h30

Soit un total hebdomadaire de 19h, bien réparties et qui apporteront réponse aux attentes et besoins du public.

Nous avons le soutien technique et financier de La Poste mais nous sommes libres dans la gestion des horaires et jours d'ouverture.

Cette agence participera à l'animation du village et c'est un service à la population. Grâce à cette convention, nous avons la garantie qu'il y aura un service postal à Foug pendant 18 ans encore...

La réduction des heures d'ouverture du bureau de poste de Foug ayant atteint son seuil critique de rentabilité, sa fermeture était imminente.

La commune va donc signer une convention avec La Poste pour prendre en charge ce service, dès l'année prochaine.

Alors que rien n'obligeait les élus à le faire, c'est unanimement qu'ils ont souhaité le maintien de ce service public dans notre commune, tant pour les plus fragilisés que pour l'ensemble de la population.

Le Conseil Municipal a délibéré le 15 juin 2021 et s'est prononcé à la majorité sur le principe de mise en place d'une APC (Agence Postale Communale).

Une convention sera signée avec La Poste et les agents de la mairie vont être formés par La Poste aux différentes fonctions des services qui seront proposés afin d'être opérationnels dès l'ouverture de l'APC.

Pass sanitaire et ERP (Établissements Recevant du Public)

Largement relayé dans les médias, le Pass sanitaire est entré en vigueur très récemment et constitue une obligation réglementaire pour certains établissements recevant du public (ERP). C'est le cas des bibliothèques qui figurent dans le décret n°2021-1059 du 07 août 2021. C'est pourquoi, pour accéder à notre bibliothèque municipale, chaque administré doit être en mesure de présenter, soit :

- Un schéma vaccinal complet.
- Un test PCR négatif de moins de 72 heures.
- Un document attestant du rétablissement de la Covid-19.

Contrairement à certains commentaires diffusés sur les réseaux sociaux de la commune, nous insistons sur le fait que l'instauration de ce Pass sanitaire n'est pas une décision prise de façon arbitraire ou aléatoire par les soins du Maire. Il s'agit d'une obligation qui découle d'une loi et d'un décret ! Le Maire doit montrer l'exemple et faire appliquer la législation à l'échelle locale.

Pass sanitaire et associations

Adhérent, bénévole, salarié ou dirigeant d'association, tous sont concernés par la mise en place du Pass sanitaire. Ce dernier est obligatoire depuis le 9 août 2021 pour les activités sportives et culturelles, quel que soit le nombre de participants.



Le Pass sanitaire est exigible pour le public (personnes âgées de plus de 18 ans) dans tous les lieux et établissements précités. Depuis le 30 septembre 2021, il est obligatoire pour les adolescents à partir de 12 ans et deux mois, sauf pendant le temps scolaire.

Coût des dégradations et incivilités perpétrées sur la commune

- Paroi de l'abri bus rue Général Leclerc cassée, remplacée puis cassée à nouveau : 2 fois 160 € de fournitures.
- Vitre de panneau d'affichage cassée parking de l'école du Luton / 100 € de fournitures.
- Nombreux feux de poubelles, au gymnase, rue de la Halle, rue Porte de France.
- Gros pot de fleurs renversé rue Général Leclerc.
- Carreaux cassés au lavoir des Sources / 2 jours de travail et environ 150 € de fournitures.
- Grillage arraché à la salle des sports / Réparé par nos soins.
- Barrière sur le chemin piétonnier entre la salle des sports et la rue Jeanne d'Arc descendue / Remise en état par nos soins.
- Nombreux gabions mis sur le flanc le long du stade, dont certains remplacés / 800 €
- Dépôts sauvages de poubelles, détritiques et encombrants aux abords des points d'apports volontaires, à l'aire de déchets verts, en forêt. Chaque semaine, notre équipe d'agents techniques passe l'équivalent de 2 heures par jour minimum à ramasser ces dépôts.
- Toit de la salle des sports arraché / 2 jours de travail et environ 200 € de fournitures.
- Sols des jeux pour enfants aux aires de jeux des Sources et du Luton dégradés / 950 €
- De nombreuses fleurs arrachées ou volées dans les différentes plantations de la commune.

**Nous comptons sur le civisme de chacun afin d'enrayer ces actes malveillants qui sont chronophages pour nos services techniques et qui ont un coût non négligeable pour la commune.**

**BRUITS DE VOISINAGE**  
Adoptons les bons gestes  
Respect, tolérance pour bien vivre ensemble

**RAPPEL**

Extrait du règlement sanitaire départemental « bruits de voisinage » (Arrêté préfectoral du 26 décembre 1999)

Article 4 - Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée, notamment par les bruits émanant des téléviseurs, électrophones, magnétophones, appareils HI-FI, instruments de musique et appareils ménagers. La circulation de véhicules tous terrains ne doit pas porter atteinte à la tranquillité publique.

Article 6 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :  
- Les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,  
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,  
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 13 heures.

Article 7 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux quels qu'ils soient sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et de la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieur aux habitations.

imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

## Encombrants Collecte à domicile sur appel



**Pour qui ?**  
Les personnes âgées et/ou à mobilité réduite n'ayant pas de voiture.

**Quelle quantité ?**  
2 m3 dans la limite de 2 mètres de longueur

**Comment s'inscrire ?**  
En téléphonant à la CC2T au 03 83 43 23 76

**Quel délai pour un rendez-vous ?**  
En moyenne 6 semaines, mais cela dépend du nombre de demandes. Il faut qu'il y ait suffisamment d'inscriptions pour organiser une collecte. Le prestataire vous recontacte à ce moment pour vous fixer un rendez-vous.

- Acceptés :**
- **meublé en bois et en plastique :** table, chaise, étagère, meuble de jardin, fauteuil, canapé, matelas
  - **déchets électriques et électroniques :** appareils électroménagers, réfrigérateur, cumulus, congélateur, cuisinière, four, micro-ondes, aspirateur, téléviseur, écran, ordinateur, imprimante
  - **matériel médical**



Afin de garantir un service de proximité de qualité, la CC2T assure les compétences eau potable et assainissement.

**Communauté de communes Terres Toulouises  
Service Abonnés**  
09 74 19 55 55  
[abonnes-eau@terrestouloises.com](mailto:abonnes-eau@terrestouloises.com)

## Composter ses déchets



**Le compostage individuel**  
Pour vos déchets de jardin et de cuisine, la CC2T vous propose des composteurs en bois et participe à leur acquisition.



Modèles bois (300 ou 600 litres) + bioseau pour le transport des déchets.

Renseignez-vous sur les disponibilités et les tarifs au :  
03 83 43 23 76 (retrait à l'accueil de la CC2T)

- On y met :**
- déchets de jardin : tonte de pelouses, feuilles mortes, sciures et copeaux de bois
  - déchets de cuisine : épluchures, marcs de café (avec filtres), restes de repas, coquilles d'œufs écrasées en petite quantité
  - déchets ménagers : cendres de bois froides, mouchoirs, essuie-tout, huile de friture en petite quantité
- On n'y met pas :**
- gros branchages, os et arêtes, viandes et poissons, coquilles de fruits de mer, poussières d'aspirateur, mégots, excréments, litières

**Communauté de communes Terres Toulouises – CC2T**  
Rue du mémorial du Génie  
CS 40 325 – Écrouves  
54201 Toul cedex  
Tél : 03 83 43 23 76

RÉDACTION : COMMISSION SITE INTERNET - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS, NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# FOUG' À LA UNE

Édition n°3  
Octobre 2021



## É D I T O

### EN LIGNE

Cours de sophrologie  
page 6

### ACTUALITÉ

Agence Postale Communale  
page 2

### SUIVEZ-NOUS

SITE INTERNET : [www.foug.fr](http://www.foug.fr)

FACEBOOK : Commune de Foug

Chères Faouines, chers Faouins,

La crise sanitaire que nous subissons et les mesures de prévention et de protection imposées par l'État modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. Notre commune ne déroge pas à la règle, confrontée à ces contraintes qui affectent la convivialité et les relations. Pour preuve, les nombreuses manifestations et festivités que nous avons dû, à contrecœur, reporter voire annuler, malgré l'investissement du plus grand nombre.

Les enfants ont repris le chemin des écoles afin d'entamer la nouvelle année scolaire et tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions. Pendant les vacances, les toilettes de l'école maternelle ont été réaménagées et la salle multi-activités de l'école primaire repeinte.

Le protocole sanitaire édicté par le ministère de l'éducation nationale est toujours en vigueur et doit être appliqué. Nous espérons tout de même que l'année scolaire 2021-2022 se déroulera sous de meilleurs auspices pour le bien-être des enfants, des enseignants et de l'ensemble du personnel.

#### L'activité municipale continue

Des difficultés qui n'empêchent nullement les élus de continuer à faire avancer la commune, en poursuivant les chantiers engagés et maintenir le cap fixé.

Tout d'abord, des travaux structurants dans le centre-bourg dont l'horizon s'éclaircit petit à petit sur le plan urbanistique, avec la réhabilitation complète de la rue de la Haute Cour et de l'Impasse Vauban qui commencera en janvier 2022, mais aussi une étude en cours de la rue François Mitterrand, en termes de sens de circulation, stationnement, sécurisation, vitesse, ..., à l'issue de laquelle une présentation vous sera faite par le Bureau d'études et permettre à l'équipe municipale d'orienter les travaux à exécuter...

Ensuite, comme l'an passé, des trottoirs vont être refaits en enrobé afin de continuer à améliorer votre confort de vie, une journée entretien et réparation des rues les plus endommagées (trous, fissures, ...) par le procédé Blow patcher est également prévue et nous allons aussi sécuriser le marquage au sol de certaines rues durant l'automne.

Dans un autre registre, une permanence de l'E2C (École de la 2ème Chance) s'est installée à la bibliothèque Louis Aragon afin de permettre à des jeunes, qui ont décroché sur le plan scolaire et sans débouché professionnel, de retrouver le chemin de l'insertion et le retour à l'emploi mais aussi de reprendre confiance en eux. N'oublions pas les services techniques et d'entretien qui nous accompagnent au quotidien avec des tâches réalisées souvent dans l'urgence et d'une grande diversité.

Enfin, l'inauguration de notre complexe sportif qui porte désormais le nom de Pierre ROGER, professeur d'EPS de plusieurs générations, le collègue et ami de beaucoup d'entre nous. Pierre faisait l'unanimité pour les valeurs qu'il a prônées dans chacun de ses engagements.

Continuez à prendre soin de vous.

Le Maire, Philippe MONALDESCHI

#### Le savais-tu ?

La construction de la « Résidence accompagnée » se poursuit rue Jeanne D'Arc.

Composée de 19 pavillons individuels et d'une salle commune, elle proposera aux 65 ans et plus, des logements autonomes dans un cadre semi-collectif.



Ce projet se fait en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH) et Office d'Hygiène Social (OHS). La réception des travaux est prévue en juillet 2022.